LA LETTRE DES SÉNATEURS

Février 2015

Pages 2 et 3
La réforme territoriale

Page 4
Projet de loi de finances pour 2015

Page 5
Notre travail parlementaire

Mesdames, Messieurs,
Chers ami(e)s,

Le 28 septembre dernier, une majorité de grands électeurs du Bas-Rhin nous a accordé sa confiance pour représenter nos collectivités et nos territoires au Sénat.

C'est une grande responsabilité et nous nous devons d'être à la hauteur en faisant entendre la voix de l'Alsace et en proposant une autre politique, moins brutale, plus consensuelle, plus en phase avec les besoins de notre pays.

C'est pourquoi la nouvelle majorité à laquelle nous participons s'est voulue constructive et a proposé au Gouvernement de travailler avec pragmatisme sur les réformes à engager pour redresser notre pays.

Une première occasion nous a été fournie avec l'examen du texte sur la délimitation des régions, où le Sénat, représentant des territoires, était le plus légitime pour dessiner la nouvelle carte des régions.

Malheureusement, le Gouvernement, s'appuyant sur la majorité socialiste de l'Assemblée Nationale, s'est clairement opposé à notre vision de l'aménagement du territoire. C'est un déni de démocratie et une nouvelle preuve que la majorité socialiste, enfermée dans ses dogmes, ne veut pas entendre les Français.

Enfin, nous ne pouvons terminer cet édito sans exprimer notre plus profond soutien aux familles des victimes des attentats et des prises d'otages perpétrés à Paris. Le Sénat a créé une Commission d'enquête sur les réseaux djihadistes depuis octobre 2014 et transmettra ses préconisations dans les plus brefs délais.

Plus que jamais, nous devons affronter les périls qui touchent notre Nation dans l'unité et dans l'action. Ces crimes ne doivent pas rester sans réponse.

André REICHARDT — Fabienne KELLER — Guy-Dominique KENNEL

RÉFORME TERRITORIALE

Pétition de Jean ROTTNER
Plus de 60 000 signatures pour une initiative qui rassemble les élus et les citoyens d'Alsace.

Manifestation pour l'Alsace
Plus de 10 000 citoyens alsaciens ont manifesté le 11 octobre à Strasbourg contre la grande région.

Le vote du Sénat
En dernière lecture le Sénat a renouvelé son soutien et sa confiance dans l'Alsace en votant la carte où elle est considérée comme une région à part entière par 174 voix pour et 40 voix contre.

L'essentiel

Le Projet de loi relatif à la délimitation des régions a été définitivement adopté par l'Assemblée Nationale le 17 décembre 2014. Malgré l'opposition du Sénat, l'Assemblée nationale a réduit le nombre de régions. La France passe alors de 22 à 13 régions, obligeant l'Alsace à fusionner avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne.

Strasbourg Capitale ?

La bataille des capitales pour la nouvelle région a commencé avant même la promulgation de la loi sur la réforme territoriale. Metz, Troyes, Reims, Châlons-en-Champagne et Strasbourg sont en compétition pour prendre la tête de la grande Région. Le lieu définitif où siègera le nouveau Conseil régional doit être déterminé en 2016 après avis de l'ensemble des nouveaux élus. Nous défendrons Strasbourg : il serait naturel que la seule métropole de la grande Région, par ailleurs Capitale européenne, soit Capitale régionale.

Carton Rouge !

La réforme territoriale c'est :

- Moins de proximité
- Plus de strates administratives
- Moins d'investissements pour les petites communes
- Des élus éloignés du terrain
- Moins de développement économique pour l'Alsace
- Plus de démarches administratives

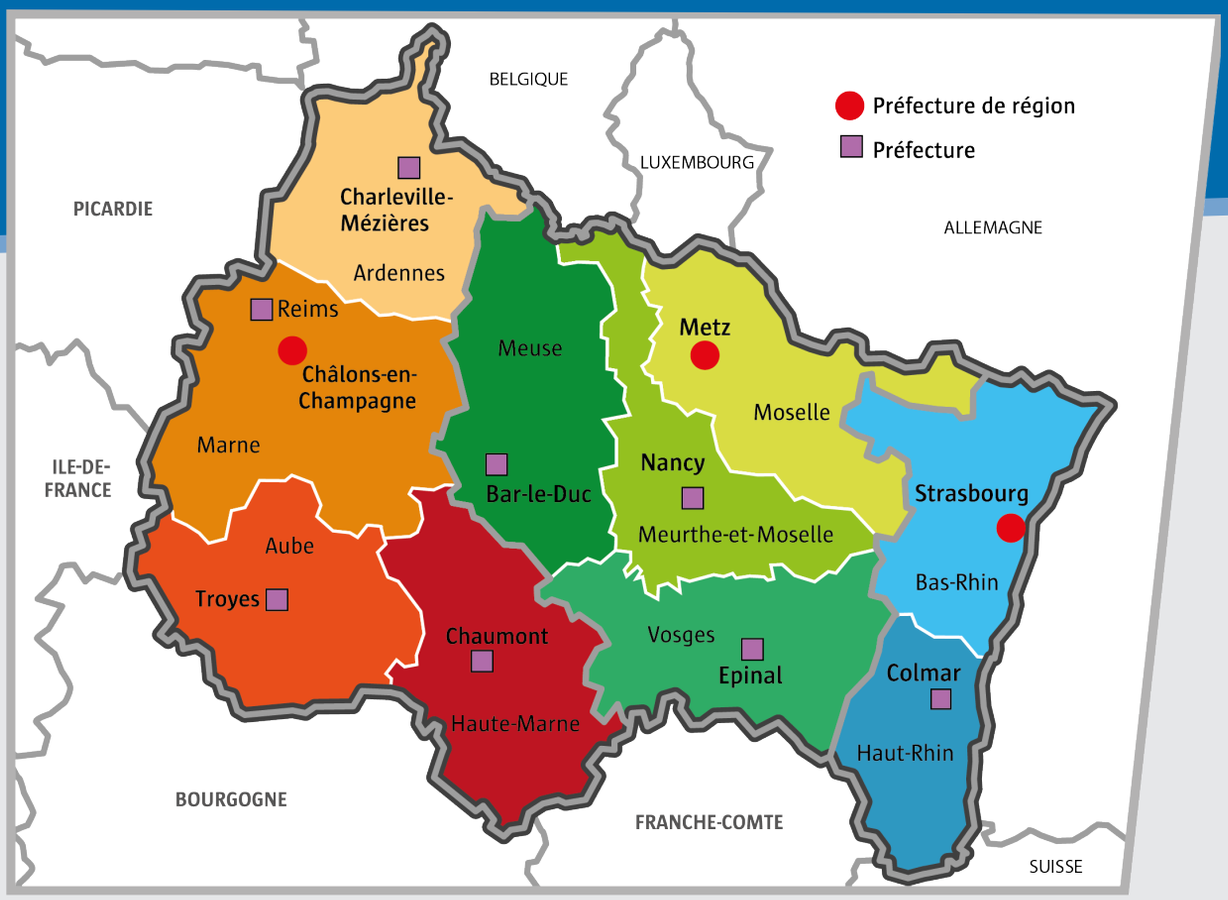

« Une réforme institutionnelle est devenue nécessaire vu les moyens publics réduits, encore fallait-il commencer par les compétences avant de définir une carte. Cette réforme est inacceptable sur le fonds et la forme »

« Cette réforme territoriale ignore la culture des territoires. Le Gouvernement a voulu passer en force pour mieux masquer son incapacité à agir sur le chômage et la croissance »

« Cette réforme ne va pas dans le bon sens, elle n'entraînera aucune économie. Ce n'est pas la taille des régions qu'il faut revoir, mais leurs moyens et leurs compétences »

Courrier aux membres de la Commision Mixte Paritaire

Les membres de la CMP ont été invités à quitter une vision purement hexagonale et à prendre en considération l'ouverture européenne de l'Alsace.

Recours auprès du Conseil Constitutionnel

Nous avons déposé un recours contre la carte des 13 régions en développant l'argument que l'on ne peut toucher au périmètre d'une collectivité territoriale sans avoir préalablement consulté celle-ci.

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2015

Développement des entreprises

Dans le rapport pour avis budgétaire, nous avons regretté la décision du Gouvernement de diminuer de 20 millions d'euros les aides aux entreprises. Nous sommes également revenus sur la réduction du soutien au fonctionnement des pôles de compétitivité. Ces dispositifs créent des emplois : il faut les soutenir !

Un congé parental contre le droit des femmes.

La réforme va réserver une partie du congé parental aux pères. Sous couvert d'égalité femmes-hommes, le but est de réaliser des économies, car les pères n'y recourront pas davantage. Double peine pour les femmes, elles sont moins payées et en outre elles vont être moins aidées.

L'essentiel

Nous avons travaillé depuis la mi-octobre sur le Projet de loi de finances de la France pour l'année 2015. Fortement opposés à une baisse des dotations aux collectivités locales qui empêche tous leurs investissements, nous avons fait le choix d'une opposition constructive, en limitant cette baisse au maximum, tout en participant à la réduction des dépenses publiques de l'Etat et en dénonçant les mauvaises économies.

Budget de la sécurité sociale

Le Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2015 a été définitivement adopté par l'Assemblée Nationale le 1er décembre 2014. Les groupes UMP et centristes se sont opposés fermement à ce projet et notamment à la baisse des allocations familiales qui va impacter lourdement les familles.

Nous avons demandé

- L'augmentation des dotations aux collectivités territoriales de 1,4 milliard
- La suppression de la modulations des allocations familiales
- La suppression de la baisse de 136 millions du budget de l'Enseignement supérieur
- Une meilleur maîtrise des dépenses de personnels de l'Etat
- Le maintien de l'aide au départ à la retraite pour les commerçants et artisans
- La suppression du prélèvement de 500 millions d'euros sur le fonds de roulement des CCI

TRAVAIL PARLEMENTAIRE

1 Droit Local

Nous avons déposé des amendements au Projet de Loi NOTRe afin de protéger le droit local et consolider l'Institut du Droit Local au sein de la future grande Région.

2 Maladies infectieuses

La délégation à la prospective du Sénat travaille sur le risque de développement de la Tuberculose en France, mais aussi sur l'épidémie Ebola en Afrique. Objectifs : anticipation, prévention et solutions. Prochain rendez-vous le 9 avril pour un atelier de prospective animé par Fabienne Keller.

3 Europe

André Reichardt présidera un groupe de travail pour évaluer l'échelle de l'espace Schengen, évaluer les politiques d'asile et d'immigration et formuler des préconisations.

4 Abandon de l'écotaxe

La gouvernement a résilié le contrat Ecomouv'. Un démantèlement que nous considérons irresponsable en termes de coût et d'emploi. L'Etat devra, en effet, verser 839 millions d'euros d'indemnités pour rupture de contrat.

5 Entreprises

Dans le cadre du projet de loi de simplification de la vie des entreprises, André Reichardt a rendu un rapport regrettant le recours quasi-systématique aux ordonnances mais saluant en revanche la dématérialisation pour un certain nombre d'actes et de décisions administratives.

6 Réforme territoriale

Guy-Dominique KENNEL a interpelé le gouvernement afin de garantir la protection du droit local alsacien mosellan et préserver les particularités du droit local dans la grande Région.

Nominations

Guy-Dominique KENNEL

Membre de la Commission Culture, Education et Médias.
Membre de la délégation sénatoriale aux entreprises.
Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

Fabienne KELLER

Vice-présidente de la Commission des finances.
Vice-présidente de la Commission des Affaires européennes.
Secrétaire nationale de l'UMP pour l'environnement et les transports.

André REICHARDT

Vice-Président de la Commission des Affaires européennes et de la Commission d'enquête sur les réseaux djihadistes.
Membre de la la Commission des Lois et de la délégation sénatoriale aux entreprises.
Membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

SUR LE TERRAIN

VISITER LE SENAT

Le Sénat est un lieu chargé d'Histoire. Si vous souhaitez visiter ce lieu emblématique de notre République, n'hésitez pas à prendre contact avec nos assistants parlementaires.

CONTACTS

Guy-Dominique KENNEL

Mathilde FLAUSS
gd.kennel@senat.fr
01.42.34.24.32

Fabienne KELLER

Marie BOURGOUIN
f.keller@senat.fr
01.42.34.49.02

Béatrice NICK
bnsaumon@wanadoo.fr
03.88.75.00.45

Jean-Philippe VETTER
jeanphilippe.vetter@gmail.com
03.88.75.13.67

André REICHARDT

Marine IMBAULT
a.reichardt@senat.fr
01.42.34.38.77

Frédéric HUSS
frederic.huss@gmail.com
06.60.27.28.35

Christine KLEIN
contact@andrereichardt.com
03.88.26.07.49

Imprimé sur papier recyclé | Imprimeur : Imprim'Lingo | Directeurs publication : Guy-Dominique Kennel, Fabienne Keller et André Reichardt, 15 rue de Vaugirard, 75291 Paris Cedex 06 | Dépôt légal à parution